

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 7 juin 2012 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris**

NOR : AFSA1230319A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment ses articles 4 et 12,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés, pour une durée de trois ans à compter du 24 juin 2012, membres du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris :

M. André Nutte, président, inspecteur général des affaires sociales honoraire, ancien chef de l'IGAS.

M. Marc Aufrant, ancien élève de l'Institut national de jeunes aveugles, ancien administrateur de l'INSEE, vice-président de l'association Valentin-Haüy.

M. Jean-Pierre Baratault, mission académique pour la scolarisation des élèves handicapés du rectorat de l'académie de Paris.

M. Hamou Bouakkaz, ancien élève de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris, adjoint au maire de Paris chargé de la démocratie locale et de la vie associative.

M. Philippe Chazal, président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA).

Mme Frédérique Chedeveergne, médecin pédiatre à l'Institut national de jeunes aveugles.

Mme Laure Lechatellier, vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France chargée de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 7 juin 2012.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur de l'autonomie  
des personnes handicapées et des personnes âgées,*  
P. RISSELIN